

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 18

Convocation du :
19.09.2023

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. PETIGNY Adjoints, M. TAUBATY, Mme GRESSER, M. FANTOLI, Mmes CALONNE, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme BRIOT GAIDIOZ pouvoir à Mme DEPIERRE
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA
Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER
M. MARTI pouvoir à M. MOLIN

ABSENT : M. LECOQ

SECRETARE DE SEANCE : M. CHUARD Valentin

***Paiement d'une indemnité
d'éviction***

La Maire expose à l'Assemblée,

Que la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura a acquis trois parcelles de vignes d'une surface totale de 57 ares 49 ca en vue de la création du rond-point sur la 83.

Qu'il a été convenu que la Commune d'Arbois prendrait à sa charge une partie de l'indemnité d'éviction du vigneron propriétaire des terrains à hauteur de 40 % soit 62 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le versement d'une indemnité d'éviction de **62 000 €** aux propriétaires des parcelles AO 0021 Pré Levront, AO 0156 Pré Levront et AO 154 Pré Levront, parcelles acquises par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura en vue de la réalisation du rond-point sur la 83.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 26 septembre 2023

La Maire,

Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,

Valentin CHUARD